Célébrez la diversité et la contribution que les personnes handicapées apportent à notre syndicat.

Aidez à reconnaître les réalisations et le militantisme d'un membre handicapé du SCFP, ou d'un organisme à charte du SCFP qui a contribué à promouvoir les droits des personnes handicapées dans notre syndicat.

Les mises en candidature sont maintenant ouvertes pour le Prix du SCFP national pour le militantisme en faveur des droits des personnes handicapées. Le prix est décerné à tous les deux ans, au congrès national du SCFP.

Il reconnaît le militantisme d'un membre ou d'un retraité handicapé du SCFP, d'une section locale ou d'un conseil régional dont le militantisme en faveur des membres handicapés a permis :

1. d'améliorer les conditions de travail;
2. d'améliorer les conditions de participation au syndicat;
3. de remporter d'importantes victoires;
4. de créer des précédents en matière de droits, de politiques ou de pratiques;
5. d'éliminer des barrières;
6. de sensibiliser les membres du SCFP aux enjeux reliés à l'handicap.

Les sections locales, les divisions ou les comités contre le racisme et la discrimination, des droits de la personne ou tout autre comité de l'égalité du SCFP peuvent proposer la candidature d'un membre ou d'un retraité handicapé, d'une section locale ou d'un conseil régional à ce prix.

Le jury sera formé de trois personnes, dont l'un des coprésidents du Groupe de travail national des personnes ayant un handicap, et deux autres qui seront nommées par les dirigeants du SCFP national.

Le récipiendaire du prix recevra une plaque commémorative et le SCFP fera un don à l'organisation de justice sociale de son choix.

SCFP / Syndicat canadien de la fonction publique

LES CANDIDATURES DOIVENT ÊTRE SOUMISES AU PLUS TARD LE 29 JUILLET 2013
(utilisez le formulaire au verso)

Prix du SCFP national pour le militantisme en faveur des droits des personnes handicapées

Formulaire de mise en nomination

Organisme soumettant la candidature

Section locale, division ou comité sur l'égalité :

_____

_____

Personne-ressource

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Mise en nomination

Nom :

Téléphone :

Courriel :

Veuillez expliquer pourquoi vous croyez que cette personne/section locale/ce conseil régional devrait remporter le Prix pour le militantisme en faveur des droits des personnes handicapées :

_____

_____

_____

_____

SCFP

Veuillez remplir le formulaire et l'envoyer au :
Comité de sélection, Prix du SCFP national pour le militantisme en faveur des droits des personnes handicapées
Bureau national du SCFP
1375 boul. St-Laurent, Ottawa (Ontario) K1G 0Z7
Télécopieur : (613) 237-5508

sepb 491

Importante information pour les personnes déléguées handicapées

Le Conseil exécutif national du SCFP a adopté une politique visant à s'assurer que les membres handicapés ne soient pas confrontés à des barrières additionnelles lors de leur participation au congrès national ou lors d'événements nationaux.

Lors de sa rencontre de mars 2009, le Conseil exécutif national a adopté une politique établissant le paiement de 100 pour cent des frais additionnels directement reliés à la location de l'équipement nécessaire ou à l'assistance d'une personne accompagnatrice pour une personne déléguée handicapée pour la durée de l'événement national ou le congrès national. Tous les autres frais en lien avec la participation d'une personne déléguée au congrès national ou à un événement national demeurent la responsabilité de l'organisme à charte qu'elle représente.

Sensible aux besoins particuliers des membres handicapés du SCFP, le Conseil exécutif national a adopté cette politique afin de s'assurer que tous les membres puissent participer pleinement sans égard à leur handicap.

En tant que leader de votre organisme à charte, nous vous demandons d'informer vos membres afin qu'ils soient familiers avec cette politique.

Le formulaire à remplir pour les personnes déléguées handicapées sera inséré dans la convocation officielle avec les lettres de créance de votre organisme à charte. La convocation officielle sera envoyée au plus tard le 23 juillet.

Veuillez vous assurer que ce formulaire dûment rempli avec les informations nécessaires quant aux besoins de la personne déléguée handicapée soit retourné au SCFP national avec les lettres de créance de votre organisme à charte.

Et surtout ne vous gênez pas pour répandre cette nouvelle!